



**Direction générale  
de l'environnement (DGE)**

*Assainissement urbain et rural*

Ch. des Boveresses 155  
1066 Epalinges

20 mai 2016

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE DEVERSEMENT D'EAUX USEES  
TRAITEES DANS LES EAUX SUPERFICIELLES OU DANS LE SOUS-SOL  
(art. 7/1 LEaux ET 16 LvPEP)**

**1. Nom et adresse actuels du propriétaire du bâtiment (ou du responsable de la société)**

Nom : ..... Prénom : ..... N° tél : .....

Adresse : ..... N° postal et lieu : .....

**2. Situation du bâtiment**

Commune : ..... N° postal : ..... Parcelle : .....

Coordonnées : ..... Lieu-dit : .....

**3. Base de dimensionnement des installations d'assainissement et nature de l'exutoire**

Nombre total d'appartements : ..... Nombre de personnes prévues : .....

Nombre total de pièces habitables (chambres, bureaux, halls, salons, etc) : .....

Nombre d'équivalents habitants (EH) retenus pour le projet : .....

- Si rejet dans les eaux superficielles :
  - Exutoire immédiat (nom du ruisseau, drainage, collecteur, public, etc) : .....
  - Récepteur final (rivière, lac etc) : .....

**4. Détermination de la redevance annuelle de l'Etat (art. 54 RLCPE)**

a) Bâtiments existants

Valeur incendie de base : Fr. .... Indice ..... N°Incendie : .....

Coût des transformations éventuelles projetées, selon devis : .....

b) Bâtiments à construire

Coût de la construction selon devis : Fr. ....

**5. Réponses certifiées exactes par le/la propriétaire**

Lieu : ..... Date : ..... Signature : .....

**6. Attestation de l'autorité communale (sceau de la Municipalité)**

Lieu : ..... Date : ..... Signature : .....

**7. Pièces à joindre (art. 11 RLCPE)**

- a) plan de situation, format A4 (photocopies pas admises). Sur ce document devront figurer : les parcelles, les bâtiments, les installations d'assainissement et, dans la mesure du possible, le tracé de la canalisation d'évacuation jusqu'aux eaux publiques ou privées et/ou le système d'infiltration.
- b) extrait de carte au 1 : 25'000, sur lequel on aura situé le tracé de la canalisation d'évacuation des eaux usées traitées jusqu'aux eaux publiques ou privées (les photocopies de bonne qualité sont admises).
- c) plan ou schéma d'exécution de l'installation d'épuration : installation mécano-biologique (station d'épuration de faible capacité), fosse de décantation, tranchée filtrante etc.

**Le présent questionnaire, accompagné des pièces susmentionnées, doit être adressé à :**

Direction générale de l'environnement  
Assainissement urbain et rural  
Chemin des Boveresses 155  
1066 Epalinges  
Tél : 021/316 43 60